

CANADA

L'inflation de référence diminue en juillet

FAITS SAILLANTS

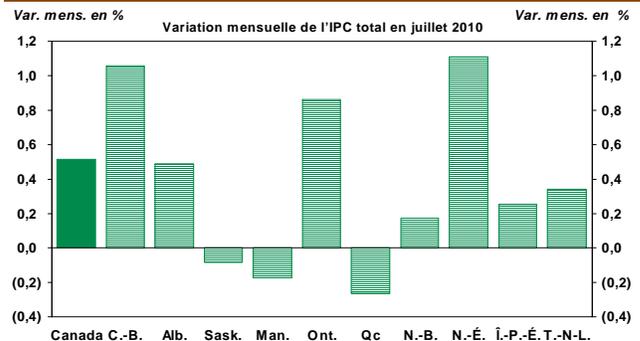
- L'indice total des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 0,5 % en juillet, soit une progression légèrement inférieure aux attentes.
- Une grande partie de la hausse mensuelle de l'IPC total s'explique par les modifications apportées aux taxes de vente provinciales en Ontario, en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse. De plus, les principales composantes ayant contribué à la progression mensuelle de l'IPC total sont l'essence (+3,5 %), l'électricité (+4,0 %), les aliments achetés au restaurant (+1,1 %), les cigarettes (+3,7 %) ainsi que l'hébergement pour voyageurs (+2,8 %).
- À l'opposé, les composantes qui ont le plus exercé de pressions à la baisse sur l'IPC total sont les véhicules automobiles (-2,4 %), les légumes frais (-3,5 %), les vêtements pour femmes (-1,8 %) et enfants (-2,3 %) et les chaussures (-3,3 %).
- Le taux annuel d'inflation totale passe de 1,0 % à 1,8 %.
- L'indice de référence de la Banque du Canada (IPCX), qui exclut non seulement huit des éléments les plus volatils, mais aussi l'effet des modifications aux taxes de vente, a diminué de 0,1 % en juillet. Sa variation annuelle s'élève à 1,6 %, contre 1,7 % le mois précédent.

COMMENTAIRES

Comme prévu, l'évolution de l'IPC total a été affectée par l'introduction des nouvelles taxes de vente provinciales en Ontario et en Colombie-Britannique ainsi que par l'augmentation de deux points de pourcentage de la taxe provinciale existante en Nouvelle-Écosse. Quoique encore incomplètes, les informations actuellement disponibles démontrent cependant que l'impact de ces modifications sur l'inflation a été un peu moins important que la hausse de 0,6 % initialement prévue par la Banque du Canada.

L'évolution des prix à la consommation a aussi été influencée à la baisse par des effets saisonniers en juillet. Ce phénomène est particulièrement présent au sein de l'IPCX, alors que sa version corrigée pour les fluctuations saisonnières affiche une hausse de 0,1 % plutôt que la diminution de 0,1 % indiquée par la version non corrigée.

Les modifications aux taxes de vente gonflent l'inflation totale



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Implications : L'IPC total étant grandement perturbé par les modifications aux taxes de vente, il faudra davantage se fier à l'évolution de l'IPCX au cours des prochains mois. De prime abord, la baisse mensuelle de 0,1 % de l'IPCX peut paraître préoccupante dans le contexte actuel où les craintes de déflation s'intensifient. Par contre, cette réduction provient essentiellement d'effets saisonniers qui se renverseront inévitablement dans quelques mois. La variation annuelle de l'IPCX n'a d'ailleurs que très peu bougé. À 1,6 %, cette dernière se maintient dans la fourchette de 1,5 % à 2,1 % au sein de laquelle elle évolue depuis le début de 2009. Si l'on tient également compte du fait que le PIB réel progressera probablement plus rapidement que son potentiel (estimé à 1,5 % par la BdC) lors des prochains trimestres malgré le ralentissement en cours, les ingrédients semblent réunis pour que la Banque du Canada poursuive la réduction du degré de détente monétaire au cours des prochains mois avant d'entamer une pause vers la fin de l'année. Pour l'instant, les marchés financiers ne partagent cependant pas notre opinion alors que les anticipations indiquent que la Banque du Canada pourrait mettre fin plus rapidement à ses hausses de taux.

Benoit P. Durocher
Économiste principal

François Dupuis

Vice-président et économiste en chef

Yves St-Maurice

Directeur et économiste en chef adjoint

514-281-2336 ou 1 866 866-7000, poste 2336
Courriel : desjardins.economie@desjardins.com

Hélène Bégin

Économiste principale

Benoit P. Durocher

Économiste principal

Francis Généreux

Économiste principal